

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze,
Le dix sept décembre, à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, CORNETI, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, TRICHET, BERTHELIER.

Date de convocation

11 décembre 2014

A l'exception de :
Monsieur POUSSET qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.
Madame SOBRAQUES-BRAYE qui a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR.
Monsieur ROBIN qui a donné pouvoir à Monsieur DUBOIS.

Date du
Conseil Municipal

17 décembre 2014

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur DAGUIZE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

24/ MULTI ACCUEILS - ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE - CONTRAT D'AIDE FINANCIERE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents --- 30

Votants ----- 33

RAPPORTEUR : Monsieur DONNE, adjoint au Maire

EXPOSE :

Les multi-accueils pornichétins proposent des ateliers de soutien à la parentalité.

Ce projet, mis en place depuis 2009 aux Petits Matelots est étendu cette année aux P'tits Dauphins. Les sujets abordés tels que la mort, la fratrie, le doudou, l'acquisition de la propreté, la sexualité ont été programmés à la demande de parents qui fréquentent régulièrement ces ateliers.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Les parents se sentent concernés et acteurs de cet « espace de paroles » mis à leur disposition. Dans le long terme, cela participe pleinement à une définition claire de la place de chacun « au côté de l'enfant ».

Les ateliers sont animés par une psychologue et une professionnelle de la petite enfance des multi-accueils.

Ce projet va dans le sens d'une conception de co éducation nécessaire au respect des places et des fonctions de tous les éducateurs au sens large du terme.

La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique a décidé d'accompagner financièrement la Ville de Pornichet par une subvention de 800 €, le coût de cette action étant de 2 590 €. La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique souhaite également que la commune étudie une possible évolution de ces « ateliers parents » vers un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer le contrat proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, dont le projet est joint en annexe.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu le contrat d'aide financière proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique,
- ⇒ Vu l'avis de la commission politique éducative - jeunesse - sports en date du 10 décembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le contrat proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique dont le projet est joint en annexe.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à le signer.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses et en recettes au budget correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR